

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille vingt, le huit octobre, les membres du Comité Syndical se sont réunis à BALIRACQ MAUMUSSON, sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21	Membres présents : Mme AMARE Mélanie, Mme BITAILLOU Françoise, M. CANZARES Yann, M. COUET-LANNES Patrick, M DARBO Nicolas, Mme DUFRECHE Marie-Hélène), Mme DUPLANTIE Marie-Claude, Mme FERRANDO Chantal, M LAHORE Christophe (suppléant de Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie, excusée), Mme LARROUDE Jacqueline, Mme MAILLE Julie, Mme MAILLOT Marie-Christine, M. MICHEL Dominique, Mme PLANTE Michèle, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme UCHAN Samantha, Mme VOEGELI Noémie
En exercice	21	
Présents	18	
Dont suppléants	1	
Dont représentés	0	
Votants	21	
Dont pour	21	
Dont contre	0	
Dont abstention	0	
<i>Date convocation : 02/10/2020</i>		
Etaient excusés : M. GUIRAUT Jean, M. LABROSSE Pierre, M. LESCOLLES Grégory, Mme LORENZETTO MARTINEZ Stéphanie		
Secrétaire de séance : Dominique MICHEL		

N°2020- F2 : DEMANDE DE SUBVENTION CAF 64 ACQUISITION MINIBUS

Adopté à l'unanimité

RAPPORT

Mme la Présidente rappelle au Comité Syndical que le schéma de développement du Projet Educatif de Territoire dans son axe 8 « Transport et Mobilité » et délibéré en séance le 29.03.2018 avait validé l'acquisition de minibus pour répondre aux difficultés de déplacement des jeunes sur les activités.

La mise en place du projet d'espace Jeunes en lien avec la CCLB met également au jour des besoins de mobilité. L'équipement d'un minibus par chacune des structures permettrait de mutualiser le matériel et ainsi de limiter le recours aux transporteurs privés.

La Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Atlantiques soutient dans le cadre de dossier d'aide à l'investissement les projets d'investissement en direction des accueils de loisirs et des structures jeunesse à hauteur de 70% et peut même aller jusqu'à 80% HT pour des territoires ruraux et enclavés dont le Syndicat fait partie.

Mme la Présidente sollicite donc l'autorisation de déposer un dossier de demande d'aide au financement auprès de la CAF 64 pour l'acquisition d'un minibus 9 places.

Mme FERRANDO, déléguée de la commune de GARLIN demande si les communes devront participer financièrement à l'achat du mini-bus, en sus des contributions annuelles au Syndicat. Mme la Présidente lui précise que les crédits sont déjà inscrits au budget de l'exercice.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'équipement d'un minibus 9 places

AUTORISE Mme la Présidente à solliciter de la Caisse d'Allocations Familiales une aide à l'investissement pour cet équipement.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

SYNDICAT DES ÉCOLES
DE LA RÉGION DE GARLIN
64330 GARLIN
Michèle PLANTE